

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1677)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 168

présenté par
Mme Le Dain et M. Le Déaut

ARTICLE 4

- I. – Supprimer l’alinéa 2.
- II. – En conséquence, au début de l’alinéa 3, insérer les références :
« *Art. 184. – I. –* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Idem